L'écritoire

échos de Viviers

JANVIER
FEVRIER
MARS
2022 - N° 07

Viviers vit en chœur avec les femmes

SOMMAIRE

Edito de Madame le Maire p. 3
En bref et en image p. 4-5
En avant-première p. 5

SOCIAL, SANTÉ, EMPLOI, SOLIDARITÉ p. 6-7
Le CCAS, un service de proximité
Atelier cuisine CCAS
Immeuble «Le Barulas», c'est parti
Projets de travaux d'accessibilité pour 2022
Journée pour les droits des femmes
Tarif social de la cantine
Visite de la vice-présidente du conseil départemental
Fil rouge sur la MSP

CULTURE, FESTIVITÉS p. 8-9
Un week-end dans les bulles s'annonce
La fête de la Renaissance revient
Exposition Art Présent
Une première dans le parc de la mairie, Car 0726
Fête de la Musique
Nuit de la lecture
Les jeudis de la biblio
Intervention Fake News à la bibliothèque
A la rencontre de la viole de gambe
Smac 07 Concert du 5 mars

SPORT, VIE ASSOCIATIVE p. 10-11
Labellisation Ambition des archers
Congrès départemental des donneurs de sang
Cyclo Cross : 1ère édition, grosse réussite
Jour de course vivaroise
Viviers labellisée Terre de jeux 2024
Handicap, une journée pour un autre regard
UNRPA
Point chiffres
Fil rouge : Rénovation 1ère tranche piscine

PATRIMOINE, URBANISME ET CADRE DE VIE p. 12-13
Hôtel de Ville : des décors retrouvés
Travaux en centre ancien
Fil rouge : PVD
Dossier transition énergétique

SOLIDARITÉ UKRAINE p. 14-15

ENFANCE, JEUNESSE p. 16-17
CME : bilan mandat et valorisation film harcèlement
Election CME
Sophro, yoga, art-thérapie et émotions à l'ALPEV
PEDT : Développement durable
Ça bouge au périscolaire

ENTRETIEN, TRAVAUX, PROPRETÉ p. 18-19
Entretien du port de plaisance
La gendarmerie se transforme
Travaux mairie
Adressage
Châteauvieux rajeunit
Lamarque poursuit sa transformation
Salubrité publique : déchets ménagers
Fil rouge : la fibre optique

FINANCES p. 20-21
Budget 2022
Ne plus retarder les projets prioritaires
Eléments principaux de composition de BP 2021
Résultats 2021 compte administratif

VIE MUNICIPALE p. 22-23
Cérémonie citoyenne
Nouvelle borne d'accueil numérique
Les élections
Commémoration du 19 mars
La prévention routière

LE CARNET p. 23
Naissance
Décès

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE p. 24
Des habitant au rendez-vous
Les jeunes publics ne sont pas oubliés
Une nouvelle médiatrice culturelle
au Pays d'Art et d'Histoire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DRAGA p. 25
Le PPAD c'est quoi
Distribution de broyat et compost

L'AGENDA p. 26

LIBRE EXPRESSION COMMUNALE p. 27

L'écritoire n° 07 - janvier - mars 2022

Responsable de la publication : Mattei Martine
Responsable de la rédaction : Mattei Martine
Comité de rédaction : Mattei Martine, Voyeau Chrystèle, Chaix Marie-Pierre, Lebreton Frédéric, Riffard-Voilqué Martine, Saphores Pierre, Combier Marie-Christine, Hausherr François, Larmande Véronique, François Patrick.
Crédits photos : Mairie de Viviers, E. Gianati, Freepik, DR.
Mise en page et impression : Somapub - Viviers (07220) www.somapub.com
Ce journal est tiré à 2200 exemplaires.

MAIRIE DE VIVIERS

ÉDITO

Viviers solidaire...

Le 24 février dernier, nous nous sommes tous réveillés avec la terrible annonce que la Russie avait envahi l'Ukraine sans aucune raison apparente sinon un impérialisme que l'on croyait à jamais révolu. Là, à notre porte, un agresseur autocrate s'en prend sans raison au régime démocratique d'un autre pays. Nous dénonçons fermement cette guerre et affirmons haut et fort notre complet soutien au peuple ukrainien. Au travers de l'Ukraine, nous savons bien que ce sont la liberté, la démocratie, notre mode de vie, nos valeurs qui sont ciblés. Lorsqu' une équipe formée d'élus et de personnel communal a souhaité se rendre en Pologne afin d'agir concrètement, j'ai dit oui. A leur retour ce sont 23 personnes déplacées que nous avons accueillies et intégrées sur la commune de Viviers. Merci à vous tous pour votre élan de solidarité !!

Si la tragédie ukrainienne marque ce début d'année, nous ne pouvons pas oublier la crise sanitaire qui semble s'éterniser puisque le virus menace toujours les populations, surtout les plus vulnérables... Jusqu'où ce fléau sanitaire nous entrainera-t-il ? Jusqu'où ce fléau social continuera-t-il à diviser ceux qui sont pour ou contre la vaccination ?

Viviers garde le cap...

Mais avec l'arrivée de cet air printanier et l'allègement des restrictions, une vie collective plus forte se diffuse sur notre commune, un air de liberté vibrant stimule Viviers qui ne cesse de bouger, de s'améliorer, de donner envie d'y vivre tellement les Vivarois adhèrent à ce mouvement continu.

Et c'est tant mieux car notre ville a un passé riche et sa vitalité retrouvée va lui permettre dans tous les domaines, économique, immobilier, culturel, sportif, associatif, de retrouver sa véritable identité.

Cette période est aussi celle, chaque année, où nous votons le budget de la commune. Grâce aux efforts faits sur les dépenses de fonctionnement et malgré toutes les mauvaises surprises laissées par la municipalité précédente, nous pouvons garder le cap et maintenir notre trajectoire budgétaire maitrisée. J'ai toujours mis un point d'honneur à respecter mes engagements de campagne électorale, j'y suis très attachée car cela relève de l'honnêteté intellectuelle, c'est le fil conducteur du mandat que vous nous avez confié et tous les élus de la majorité municipale sont dans cet état d'esprit : une majorité plurielle dont la motivation est à l'unisson quand il s'agit de faire évoluer notre commune.

Viviers c'est parti...

L'aménagement de Châteauvieux , la pose de la première pierre de la Maison de santé pour juin, la réception de la crèche également en juin, l'aménagement du parking et des jardins de Lamarque en cours, la poursuite des travaux de la mairie (sécurité, électricité, informatique, peinture et réfection des parquets), la réfection du bassin du parc de la mairie ... mais aussi, la capitainerie qui refait peau neuve, ainsi que les premiers appartements de la gendarmerie, la construction des logements à Barulas qui a démarré, le dossier de l'EHPAD qui avance à grands pas, le fleurissement de la ville qui se poursuit , les comités de quartier qui démarrent... Viviers rayonne également grâce à des festivités de haute volée et qui touchent tous les publics, les seniors, les jeunes, les familles. Il y en a pour tous les goûts, le tout sans augmenter les impôts ..... en seulement presque deux ans de mandat !!

Prenez soin de vous,

Bien à vous

Martine Mattei
Maire de Viviers
1ère Vice-Présidente de la Communauté de Communes DRAGA
Présidente du Pays d'Art & d'Histoire du Vivarais Méridional

EN BREF ET EN IMAGES

Votre regard sur Viviers !

Continuez à nous envoyer
vos clichés!
Merci pour ces magnifiques vues...

Jonathan Rodel

André Anglade

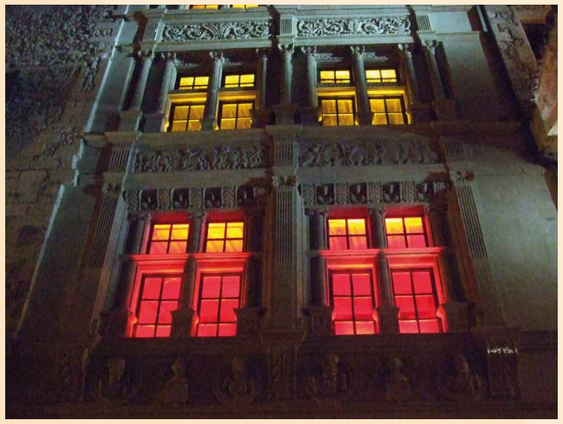

Guy Daygue

David Ravier

Une rose pour chaque femme

Mme Mattei a tenu cette année encore à honorer les femmes en remettant à chaque femme de la mairie une rose blanche.
« Le respect envers les femmes, dont la bravoure reste souvent dans l'ombre, devrait se fêter chaque jour de l'année. »

Al Bundi

ADAPEI

Remise du chèque du Rotary à l'ADAPEI suite aux enchères solidaires organisées à Viviers

BOULES CARRÉES

Le 25 mars les travailleurs de l'ESAT avec famille et amis concouraient à la boule carrée!

Saint Patrick

Le groupe Dirty Old Tune a embrasé le théâtre avec une ambiance survoltée. Le public est venu nombreux et bien sûr comme le veut la tradition habillé en vert

En avant-première ! Voir l'agenda complet en page 26

Spectacle des seniors

Fête de la Cité du Barrage

Fête de la Musique

La fête de la renaissance revient !

La fête de la Renaissance qui n'avait pu se dérouler en 2021, aura bien lieu cette année les 21 et 22 mai.

Plus d'informations sur :
www.feterenaissanceviviers.fr
www.facebook.com/fetedelarenaissance

La Compagnie Crazy'R à Viviers

En résidence du lundi 24 avril au vendredi 6 mai 2022 à Viviers.

Cordes en Ballade

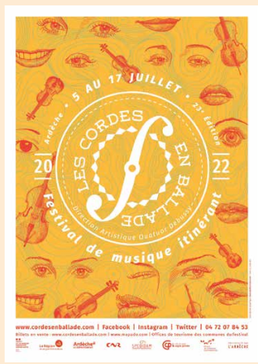

Social - Santé - Emploi - Solidarité

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Fruit d'un travail concerté entre les acteurs de la construction et de l'habitat, les services sociaux, les services des droits et de l'égalité, les élus, les services de la ville, l'action menée par la municipalité prend forme pour une **amélioration concrète de la qualité de vie** des Vivarois.

LE CCAS : UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ QUI RESTE BIEN PRÉSENT QUAND TOUS LES AUTRES SE RÉDUISENT…

40 % du temps de travail des agents du CCAS est consacré à l'**aide des Vivarois aux démarches administratives**, car ils se trouvent souvent bien démunis face à l'outil informatique et aux nombreux dossiers à remplir en ligne, avec une complexité variable.
En ce début 2022, l'aide apportée par le CCAS au changement d'adresse en lien avec le nouvel adressage, est un motif supplémentaire pour venir à sa rencontre et découvrir toute l'étendue des services qu'il peut vous rendre…
A noter que le bus du PIMMS stationné le mercredi devant la mairie peut aussi vous aider dans ces différentes démarches
CCAS : 11 chemin de la Madeleine
Tél. 04 75 49 86 16

ATELIER CUISINE : DES METS SANTÉ ET PLAISIR POUR UN PETIT BUDGET…

Mardi 25 janvier, le camion cuisine de la banque alimentaire a fait une halte au CCAS de Viviers, pour un atelier cuisine avec des bénéficiaires enchantés de mettre la main à la pâte, avec la participation de Patricia et Mireille du CCAS, ainsi que la présence des élus, Martine Riffard-Voilqué, Eliane Sirvent.

Au menu : soupe carotte/orange, curry de légumes, fondant chocolat aux lentilles…
le principe était de préparer un délicieux repas avec des denrées et des produits frais collectés par la banque alimentaire, à la fois riches en protéines végétales et sans gluten pour les personnes allergiques…
Ces différentes recettes et d'autres, sont mises à disposition au CCAS ; elles apportent la preuve qu'une cuisine santé et plaisir n'est pas incompatible avec un tout petit budget.
Tous les participants, et d'autres qui se joindront à eux, se sont donné rendez-vous pour le prochain passage du camion cuisine, sans doute avant la fin du printemps.

IMMEUBLE « LE BARULAS » : C'EST PARTI… !!!

Comme prévu, les travaux lancés par Ardèche-Habitat ont bien commencé en ce mois de mars, pour une durée prévisionnelle de 18 mois, avec une livraison du programme de 20 logements locatifs à destination de personnes seniors mais aussi de jeunes couples, en septembre 2023.
N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS si vous êtes intéressés par ce programme (Tél. 04 75 49 86 16).

Projets de travaux d'accessibilité pour 2022 : école et culture d'abord…

Cette année, les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux concerneront en priorité l'école :

> **Ecole de la Roubine :** accessibilité de l'ensemble de l'école (accès PMR, sanitaires, escaliers, portes)

mais aussi :

> **Bibliothèque municipale :** principale mesure, nouvel accès personnes à mobilité réduite (PMR) avec élévateur déporté sur la cour ouest

> **Théâtre :** réfection des sanitaires, banque d'accueil

> **Centre culturel :** mise aux normes des sanitaires, de la banque d'accueil, balisage de l'accès depuis le parking

JOURNEE POUR LE DROIT DES FEMMES

Samedi 12 mars, au Théâtre municipal, la journée ou plutôt la semaine des droits des femmes s'est clôturée par un superbe spectacle gratuit « Au Choeur des femmes » organisé conjointement par la mairie de Viviers et la déléguée aux droits des femmes auprès du Préfet, présente dans notre commune pour l'occasion.

La compagnie Sans Légard a réjoui l'assistance fort nombreuse avec un concert spectacle pétillant, alliant la comédie et le chant, l'humour et l'émotion.

Le vaste répertoire de la chanson française a fourni les éléments nécessaires à un portrait de Femmes aux visages multiples : amoureuses et nostalgiques, séductrices ou soumises, câlines ou frustrées… évoquant avec ironie et humour la condition sociale des femmes et les schémas qui nous sont encore aujourd'hui imposés.

Est-il possible de répondre vraiment à cette question : qu'est-ce qu'une femme ?

En tout cas, ce sujet a été préparé dans toute la ville pendant cette semaine du droit des femmes : au CCAS avec le recueil de mots définissant les femmes, à l'ALPEV, au niveau de l'Ecole des échanges, mais aussi du centre de loisirs, à la bibliothèque avec une exposition réussie sur les femmes, dans les écoles…et leur restitution a permis de faire de cette soirée un beau moment de partage et d'échanges avec le public, les acteurs, les élus et Madame Niang, déléguée aux droits des femmes.

Le tarif social des cantines : un accès à la restauration scolaire garanti pour tous

A Viviers, comme ailleurs, il y avait des enfants qui ne pouvaient pas manger à la cantine car cela représentait un coût trop important pour leurs familles.

Depuis le 1er janvier, à l'école publique comme à l'école privée, le tarif du repas est à 1€ pour les familles les plus modestes (quotient familial inférieur à 699€), grâce à l'engagement de la commune et de l'État qui ont signé ensemble une convention.

L'État versera ainsi 3€ pour chaque repas pris à 1€.

VISITE DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, EN CHARGE DE LA SANTÉ, SANDRINE GENEST
Recruter 100 médecins en Ardèche pour lutter contre les déserts médicaux

Sandrine Genest, accompagnée de Rémi Fontanel, représentant les internes lyonnais sapeurs-pompiers en Ardèche, a tenu à faire une halte en mairie de Viviers le 29 mars, pour annoncer la création de la « Cellule santé » chargée d'« agir sur l'attractivité des territoires pour les professionnels de santé », en s'organisant comme un guichet unique offrant un accompagnement personnalisé et sur-mesure aux professionnels de santé souhaitant s'installer en Ardèche : aide aux démarches administratives, recherche d'emploi pour le conjoint, journée d'accueil et logement pour les internes… 3 millions d'euros seront consacrés à cette mission, avec une aide particulière aux maisons de santé.
Ce fut bien sûr l'occasion de présenter à Sandrine Genest le projet de maison de santé de Viviers, qu'elle a jugé comme exemplaire dans sa conception et particulièrement attractif pour des professionnels de santé et en particulier pour de jeunes médecins dans le contexte du départ prochain en retraite de 3 médecins sur 4 à Viviers.
L'appui du Conseil départemental, qui a déjà attribué une subvention de 200 000€ à notre projet, est acquis pour en favoriser la complète réussite…

FIL ROUGE MAISON DE SANTÉ : Le projet rentre dans la phase de construction

La consultation pour les travaux de la maison de santé a été lancée comme prévu en tout début mars, avec une remise des offres le 4 avril dernier délai.
Après analyse des offres, le choix des entreprises sera effectué courant mai.
Les travaux pourront ainsi démarrer à compté de début juin, pour une durée de 12 mois, ce qui permet d'espérer une livraison en mai 2023, si le contexte international ne vient pas compliquer une situation déjà bien difficile sur le plan des approvisionnements due aux effets de la crise sanitaire sanitaire.

Culture - Festivités

COLORER LA VIE À TRAVERS UNE BELLE SAISON CULTURELLE !

Amener l'art et la Culture au plus près des Vivarois relève d'une ambition forte de la municipalité pour qui la culture doit rythmer des moments forts de la vie publique.
Cette année se présente de toutes les couleurs avec de la musique, de la BD, de la lecture, de l'art, de l'histoire, assortiment qui fait la part belle à la culture pour tous et crée une véritable identité pour Viviers.

UN WEEK-END DANS LES BULLES S'ANNONCE !

Les 4 et 5 juin dans le parc de la mairie

Tant attendu par les Vivarois le Festival BD est de retour pour sa 2ème édition. Toujours associé au tourisme et à la mise en valeur de notre magnifique patrimoine.

Cette année le parrain est Jean BASTIDE : dessinateur de Boule et Bill et Idéfix.

Toujours 20 auteurs dont :

DAN - Le petit spirou ; **WILLIAM** (Les sisters) ; **Jean-Luc GARRERA** (Arkéos, OM droit au but) ; **Henri JENFEVRE** (Les gendarmes) ; **Nora MORETTI** (Princesse Sarah) ; **Etienne WILLEM** (Les artilleuses, la fille de l'expo universelle, les ailes du singe) ; **DIMAT** (Les Elfes) ; **Serge CARRERE** (Achille Talon) ; **Bruno BESSADI** (Amazing grace, et nouveauté l'Ogre Lion)... Et bien d'autres encore.

On retrouvera également le village gourmand, le concert apéro, les ateliers dessins avec les auteurs, une exposition BD sur Jean Bastide, des jeux de rôles, une exposition Princesse Sarah, de nouvelles silhouettes pour faire de belles photos souvenirs, la boutique du Festival, une performance graphique, les stands libraires et bouquinistes, les caricaturistes... et plein d'autres surprises, on ne va pas tout dévoiler !

Venez nous retrouver pour en prendre plein les yeux et passer un week-end inoubliable en famille.

Toutes les infos sont à retrouver sur le Facebook Festival BD de Viviers et celui de la Ville.

ART PRESENT

Plus de 30 œuvres réalisées par les artistes de l'association Art Présent visibles à la bibliothèque jusqu'au 27 mai.

Du 17 au 28 mars Art PRESENT a présenté son salon de printemps avec pour invités d'honneur Sylvia FUET peintre et Edith BALAY cartonniste.

Depuis 1993 Sylvia FUET peint avec bonheur la vie antillaise ainsi que les fonds marins de la mer Caraïbe.

C'est en août 2013 qu'Edith BALAY découvre au hasard d'une flânerie un livre sur les meubles en carton. Le concept l'a séduite et elle décide de créer son entreprise. Elle participe à de nombreux marchés de créateurs, salon des métiers et artisanat et expositions.

Le salon a accueilli environ 200 exposants avec un choix de toiles de belles qualités.

Le prix de la Mairie a été remis à TYM pour son tableau pastel : L'humain t'a laissé, moi je suis là.

UNE PREMIÈRE DANS LE PARC DE LA MAIRIE

Dimanche 26 juin, rassemblement de voitures anciennes américaines et européennes.

- Nombreuses animations, concert, défilé de pin-up, stands vintage
- Election de la plus belle voiture
- Restauration sur place

Une belle occasion d'une superbe journée en famille et de rêver devant ces belles cylindrées.

NUIT DE LA LECTURE 2022 À VIVIERS

Nous avons eu le plaisir pour cette première « Nuit de la Lecture » vivaroise d'avoir parmi nous deux auteurs locaux.

Thierry Gautier, auteur saint-montanais, nous a présenté son dernier roman, « Si je tombe, ramène-moi à Gardanne » qui reprend l'histoire d'un jeune homme là où elle s'est arrêtée, le 24 octobre 1944 lors de la libération des Vosges. Etienne Parisi, le jeune homme, a réellement existé. En avant-première, nous avons eu droit à quelques extraits de son prochain roman ayant pour narrateur et personnage principal... un matelas ! Ou quand humour rime avec littérature...

Alban Jolliet, à tout juste vingt ans, possède déjà une passion et une culture littéraire à faire pâlir même les plus érudits. Il écrit à seize ans son premier roman, « Plus fort que la mort », roman historique qui rend compte d'un cheminement spirituel. Il nous a transporté également avec des lectures des auteurs qu'il affectionne et qui ont fait les grandes heures de la langue française.

Les échanges entre et avec les deux romanciers ont été riches instructifs, et nous les remercions.

Une superbe soirée à réitérer.

À LA RENCONTRE DE LA VIOLE DE GAMBE

Le vendredi 11 mars, Viviers a découvert les sonorités particulières de la viole de gambe, instrument de la musique ancienne.

photographie Patrick MORTAIN

Comme première expression musicale avant la troisième édition de la fête Renaissance de Viviers qui aura lieu les 21 et 22 mai prochains.

Le 11 mars M. Roland KERN, Maître de viole et compositeur, a su enchanter les spectateurs en variant les compositions du répertoire classique et ses propres œuvres toutes enregistrées en des sites majestueux et touristiques comme la montagne des Pyrénées ou le Palais des Papes d'Avignon.

Avec l'écoute attentive et l'accueil amical qu'il a reçus à Viviers, M. Roland Kern aimerait revenir composer de nouvelles œuvres en Ardèche et certainement à Viviers.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année la fête de la musique se déroulera le 24 juin et occupera comme l'année précédente tout le centre ancien.

Musiciens, amateurs ou professionnels, n'hésitez pas à venir exprimer votre talent dans un site patrimonial exceptionnel.

Pour tout renseignements :
e.prenot@mairie-viviers.fr

TOUS LES DERNIERS JEUDIS DU MOIS

Depuis le jeudi 24 février, la bibliothèque reçoit les jeudis de la bibliothèque de 18h à 19h30, animés par Alban Jolliet.

Chaque mois une lecture et les personnes présentes peuvent à leur tour parler d'un livre qu'elles ont aimé et ensuite se lance un petit débat entre participants.

Voici quelques livres présentés : *La disparition, W ou le souvenir d'enfance* de Georges Perec, *Une sortie honorable* Eric Vuillard, *Je vous aiderai à vivre vous m'aidereg à mourir* de Nathalie Saint Cricq, entre autres.

FAKE NEWS & ESPRIT CRITIQUE

Le mercredi 30 mars, la bibliothèque organisait une conférence interactive sur le thème des fausses informations intitulée « Fake News & Esprit Critique . Antonin Atger, auteur lyonnais et étudiant en Master de psychologie, a montré à quel point notre cerveau est faillible et comment fonctionnent les fakes news et leur diffusion, notamment via les réseaux sociaux, avec quelques expériences... troublantes !

Avec une actualité nationale et mondiale troublée, les fausses informations sont un enjeu démocratique de premier ordre, et le public venu en nombre à cette conférence pleine de bonne humeur sera maintenant vigilant !

SMAC

Samedi 5 mars Michelle David, véritable diva soul made in USA, a enflammé le Théâtre de Viviers avec des sonorités et rythmiques afro-américaines ou caribéennes. Un concert qui a fait vibrer le public

Belle et chaude ambiance dans un théâtre qui affichait presque complet.

Sport - Vie associative

DIFFÉRENCE, PARTAGE, DIVERSITÉ.

Ce début d'année marque encore la volonté de la municipalité de soutenir son tissu associatif par l'attribution de subventions le reconnaissant comme un maillon essentiel de la vie sur notre territoire. Au-delà de l'aspect des moyens, le service des sports et de la vie associative, pilotée par Marie-Christine Combier, continue de répondre à l'enjeu de diversification des pratiques sportives, artistiques et sociales, d'équité d'accès à ces pratiques, de mutualisation des expériences qui conditionnent la dynamique d'une ville. Lumière sur certaines de ces actions en faveur de l'engagement de proximité.

« AMBITION » POUR LES ARCHERS !

La Fédération Française de Tir à l'Arc poursuit la valorisation de ses clubs, 4 labels intègrent la reconnaissance des services de qualité que les clubs proposent à leurs adhérents (Espoir, Ambition, Excellence, Elite).

Ces labels sont attribués selon des critères précis : les équipements, l'encadrement, la partie sportive, l'accueil des jeunes.

La compagnie des archers de Roqueplane s'est vue décerner le label « Ambition » pour l'année 2022. Ce label est le reflet de l'image du club et met en évidence :

- Son engagement avec la commune
- Les points forts que sont les performances, l'encadrement et l'organisation d'évènements, compétitifs ou non
- Le respect des règles fédérales et l'adhésion au projet fédéral
- Les gages de qualité de fonctionnement et d'accueil pour tous les âges.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES DONNEURS DE SANG

Dimanche 20 février au centre J. Hallyday a eu lieu le 26ème congrès départemental des donneurs de sang.

Après plus d'une année d'isolement et de rupture de liens sociaux M. Angotta et son équipe étaient heureux de recevoir ce congrès.

Chaque année 1 million de malades bénéficient de sang ou de produits dérivés du sang. 500 000 patients sont transfusés et 500 000 autres reçoivent des médicaments dérivés du sang.

Le don de sang est un geste incontournable. A ce jour, aucun produit ne remplace le sang humain et tout individu peut se retrouver en situation de besoin de sang ou de produits sanguins.

Pour l'année 2021, 158 collectes ont été organisées dans le département (150 dans les communes, 5 dans les entreprises, 3 en milieu scolaire au lieu de 127 en 2020).

Les stocks ont atteint un niveau critique et le besoin existe toute l'année, pas seulement durant les vacances d'été.

Les prochaines collectes à Viviers auront lieu :

- **Jeudi 9 juin**
- **Jeudi 8 Septembre**
- **Jeudi 8 Décembre**

Pour plus de renseignements : g_angotta@yahoo.fr

CYCLO-CROSS : 1ère ÉDITION, GROSSE RÉUSSITE !

Dimanche 9 Janvier, la 1ère édition du cyclo-cross de Viviers en partenariat avec la ville et le vélo club de Pierrelatte s'est déroulée au stade de Viviers. Mme le Maire était heureuse d'accueillir plus de 200 participants pour cette 1ère édition.

Le matin était consacré aux plus jeunes et l'après-midi aux juniors et seniors qui concouraient sur un parcours offrant du spectacle à un public nombreux.

M.-C. Combier adjointe aux sports et Jean-Francois Robert président du VCP étaient heureux de féliciter le vainqueur Jeremy Reynaud, ainsi que Mickaël Brunello, 2ème sur le podium, et Mathias Piron sur la 3ème marche.

Belle réussite pour cette manifestation qui sera renouvelée en 2023.

JOUR DE COURSE VIVAROISE !

Sous un soleil radieux le 6 mars, Viviers était heureuse de partager ses valeurs sportives avec 149 coureurs pour le 10 km et 19 enfants pour le 1.1 km.

C'est Madame le Maire à 10h00 qui a donné le départ de cette 9ème édition regroupant des coureurs nombreux avec l'envie de donner le maximum après des années freinées par le contexte sanitaire.

Mme le Maire, Mme COMBIER, adjointe au sport et Vincent Grivot, co-organisateur de la course, ont remis les récompenses des podiums.

La municipalité remercie ses généreux sponsors, Arobase, Fayette nautique, Décathlon et Endurance shop et ses 38 bénévoles qui se sont mobilisés pour être signaleurs et encadrer la course en toute sécurité.

A l'occasion de cette manifestation, l'école de la Roubine a reçu un bon d'achat de 100€ de Décathlon, pour sa participation à la course, qui serviront pour des articles de sport.

Toute l'équipe est dans les starting-blocks pour préparer la dixième édition !

VIVIERS, LABELLISÉE TERRE DE JEUX 2024

En 2024, le pays organise le plus grand évènement sportif de la planète avec les jeux Olympiques et Paralympiques.

« Notre commune, tellement dynamique à son échelle au niveau sportif, ne pouvait pas passer à côté de ce rendez-vous » soulève Mme le Maire.

Viviers a donc candidaté pour le label « Terre de Jeux 2024 » et a été reçue.

Terre de Jeux 2024 est un label qui valorise les territoires qui souhaitent mettre le sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engagent dans l'aventure des Jeux selon leur taille ou leurs moyens.

« En devenant une commune Terre de Jeux, nous partageons la conviction que le sport change les vies, rassemble et unit. Nous pourrons ainsi être un vrai acteur de cet évènement international. » explique Marie-Christine Combier, adjointe aux sports.

Une action à destination des scolaires sera menée à la rentrée de septembre sous le nom de « Viviers sport »

CHIFFRES
60
associations
pour un total de
82 575,15€/an
de subventions
pour
2022

UNRPA

Vendredi 4 Mars a eu lieu l'assemblée générale de l'UNRPA qui s'est poursuivie par un repas dansant.

Le président Maurice Ladreyt se félicite de la reprise des activités de l'association après de long mois d'arrêt dus à la crise sanitaire.

Thé dansant, concours de belote, voyages étaient au programme !

Vous pouvez les joindre à : unrpaviviers@orange.fr

HANDICAP, UNE JOURNÉE POUR UN AUTRE REGARD

Jeudi 3 mars les écoles de Bourg-Saint-Andéol ont investi l'espace sportif des moulinages pour une journée de sensibilisation au handicap.

Dans une société où l'isolement est un fléau, il est fondamental de favoriser la diversité, l'égalité des chances pour une cité qui fait de la différence une richesse.

En partenariat avec l'USEP et le comité Handisport de l'Ardèche plusieurs ateliers étaient proposés, activité sportive en fauteuil roulant, langue des signes, déplacement des non-voyants...

FIL ROUGE PISCINE :

La piscine municipale ne pourra pas rouvrir cette année suite à la découverte d'importantes difficultés sur le chantier de rénovation. En effet, lors de la 1ère tranche de travaux qui avait débutée sur le grand bassin, il s'est avéré qu'une seconde couche de carrelage cachait le revêtement initial lui-même contenant de l'amiante. Nous nous retrouvons ainsi devant un arrêt de chantier dû à un manque d'entretien évident depuis de nombreuses années voire à des travaux de rafistolage ne tenant pas compte des conséquences.

Ce constat affligeant nous oblige aujourd'hui à mettre en place de nouvelles investigations qui seront sans doute suivi de travaux de déconstruction.

Patrimoine - Urbanisme et Cadre de vie

BIEN VIVRE

Le maintien d'un cadre de vie digne et pérenne est un véritable défi pour la ville. Réhabilitations, aménagements, mais aussi économies d'énergie et développement durable se mêlent au sein des problématiques de notre cité. Les projets doivent être pensés dans leur globalité et permettre de limiter l'impact sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie.

HÔTEL DE VILLE : DES DÉCORS RETROUVÉS

Une campagne de sondages stratigraphiques a été menée cette année dans l'Hôtel de Ville, par le bureau d'études A-Bime avant rafraîchissement de certains bureaux.
Certaines pièces avaient fait l'objet d'une première étude, avant les travaux entrepris à l'époque lors de l'échange avec l'Euêché de 1986 de la Mairie sise alors Hôtel de Roqueplane et du Palais épiscopal. Mais d'autres étaient restées en l'état, et non prospectées.
C'est ainsi que plusieurs décors peints ont été mis au jour en particulier dans la chambre qu'occupait l'évêque à partir du XIXe siècle, où des panneaux de marqueterie de faux marbre et imitation porphyre alternant avec des pilastres cannelés ont été retrouvés. Ils semblent dater du XVIIIe siècle. Une « fenêtre » sera conservée lors de la réhabilitation afin de laisser visible une partie de ce décor.

TRAVAUX EN CENTRE ANCIEN : LE LABEL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le label de la Fondation du patrimoine est destiné aux propriétaires privés et permet de déduire ses travaux de l'impôt sur le revenu. Accordé aux sites bâtis ou parcs et jardins qui ne bénéficient pas du régime des monuments historiques, ce label aide à financer les travaux de restauration.
Le site doit être visible de la voie publique ou accessible au public, le label permet de financer les travaux de façade et de couverture qui seront validés par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (Ministère de la Culture).
Il permet :
• 50 % à 100 % de déduction sur l'impôt sur le revenu du montant des travaux réalisés
• 2 à 20 % d'aide accordée par la Fondation et par les collectivités territoriales partenaires
• 66% de réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons accordés au projet
Pour les propriétaires peu ou pas assujettis à l'impôt sur le revenu, une subvention de 10 à 20% du montant des travaux peut être octroyée.

Rappelons que la Mairie a aussi mis en place un dispositif d'aide à la rénovation des façades et des menuiseries dans le SPR, et qu'en septembre l'OPAH intercommunale devrait aussi proposer une aide pour le même type de travaux.
Informations et dossier de demande de label disponibles sur www.fondation-patrimoine.org

FIL ROUGE

L'ÉLABORATION DU PROJET PVD EST EN BONNE VOIE

Quatre études ont été programmées avec le soutien financier de la Banque des Territoires. La première est une étude de fond, un « diagnostic flash » qui fera une première analyse des problématiques Vivaroises à partir des dossiers existants, puis poursuivra avec un travail de terrain en rencontrant les élus et les forces vives de la commune afin de déboucher sur un diagnostic partagé pour aider à l'**élaboration du plan d'actions PVD**. Elle a été confiée au **cabinet INTERLAND** qui devra rendre ses conclusions avant le mois de juin, ce qui permettra la signature d'une Opération de Revitalisation du Territoire en octobre.
Une réunion de cadrage/ démarrage a déjà eu lieu à laquelle participait la Banque des Territoires et l'ANCT. Le travail a également débuté pour une seconde étude avec le **cabinet PIVADIS** spécialisé en urbanisme commercial, qui a été missionné pour réaliser un **diagnostic de revitalisation commerciale.**

Dossier Transition énergétique

Stanislas Wnuk
Conseiller municipal délégué à la transition énergétique

Extinction nocturne de l'éclairage public : Expérimentation à Viviers de juin à décembre 2022

Nous traversons actuellement une crise majeure dans le domaine de l'énergie, avec des coûts en très forte augmentation. Cette crise est l'occasion de rappeler l'importance de la transition énergétique… qui peut et doit aussi être menée localement car les collectivités ont un rôle important à jouer.

La municipalité de Viviers a décidé d'y prendre toute sa part.

La transition énergétique repose sur ces 3 principes :

1) Réduire les consommations par des actions de **sobriété**,

2) Réduire les consommations en améliorant l'**efficacité énergétique** grâce à des systèmes plus performants

3) Prioriser les **énergies renouvelables**

A Viviers, nous agissons déjà sur le volet des énergies renouvelables, notamment en souscrivant notre électricité auprès d'Enercoop, fournisseur d'une électricité exclusivement renouvelable.

A Viviers, nous agissons aussi sur le volet « efficacité ». Ainsi, l'isolation des bâtiments municipaux (combles de l'accueil périscolaire de l'Esplanade et de l'école de la Roubine) réduisent dorénavant la consommation d'énergie.

A Viviers, nous voulons aussi agir sur le volet « sobriété », ce qui exige des changements dans les habitudes.

Ainsi, nous allons nous engager *pour le semestre à venir* dans une **expérimentation pour réduire la consommation d'électricité dans l'éclairage public.**

L'extinction nocturne de l'éclairage public est une tendance nationale, plus de 12000 communes ont déjà franchi le pas :

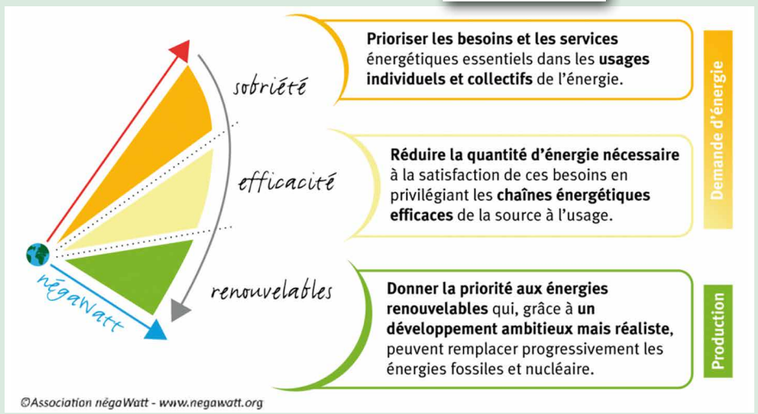

L'éclairage public à Viviers en quelques chiffres :

• 1100 points lumineux

• Près de 30% de la consommation électrique annuelle de la commune !

• 40 K€ en 2020 (coût entièrement à la charge de la commune, impôts locaux et qui va probablement doubler en 2022…)

L'expérimentation à venir à Viviers :

Extinction en cœur de nuit (23h - 05h) du solstice d'été au solstice d'hiver, pour confronter l'expérience aux différentes saisons.

Les avantages sont multiples :

• Energétique : économie de 130 000kWh en année pleine

• Ecologique : réduction de l'impact sur la biodiversité comme le précise la LPO*

• Economique : gain de de 35 à 40.000 € en année pleine et au prix 2022 de l'électricité.

Questions/Réponses

• *Pourquoi ne pas remplacer les lampes actuelles par un éclairage LED moins gourmand en énergie ?*

Deux raisons : Le coût avoisinant 1M€ est trop élevé pour le budget communal (même avec les subventions mobilisables) et cela n'apporterait pas de gain pour la biodiversité

• *Pourquoi ne pas éteindre un lampadaire sur deux ou pratiquer un abaissement nocturne ?*

Ce n'est pas possible techniquement avec les installations actuelles.

• *Sera-t-il possible de débattre des heures d'allumage et d'extinction ?*

Oui. Une consultation publique permettra de débattre de ces questions à l'issue de l'expérimentation. Grâce aux dispositifs installés par secteurs, il sera possible de revoir ces horaires de manière ponctuelle (pour des manifestations) ou permanentes (tous les week-ends).

• *Y-a-t-il un risque pour la sécurité ?*

55 % des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h ou pendant les vacances, quand les maisons sont vides. Parmi toutes les villes ayant initié une démarche d'extinction, aucune n'est revenue en arrière pour de telles raisons de sécurité.

• *Les taxes vont-elles baisser avec l'extinction de l'éclairage public ?*

L'inflation mange nos capacités financières. Ces économies vont surtout contenir la nécessité des hausses d'impôt.

* LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Solidarité Ukraine

A l'annonce des évènements tragiques en Ukraine et du drame humain qui en découlait, Mme le maire et son équipe ne pouvaient pas envisager de rester dans l'indifférence et l'inaction. Ainsi dans la semaine du 7 mars, un convoi s'est préparé et est parti pour Zamość, proche de la frontière ukrainienne. L'objectif du convoi, à vocation humanitaire, était de livrer des produits essentiels à la survie des familles parties en urgence de chez elle. Sur place, l'équipe en lien avec une association polonaise et avec la mairie de Viviers, s'est organisée en quelques heures pour ramener 3 familles dans la plus grande détresse.

MERCI POUR CETTE FORMIDABLE SOLIDARITÉ…

Dans une crise humanitaire comme celle-ci, la formidable chaine humaine vivaroise fait chaud au cœur…

Vivaroises, Vivarois, Rotary, Secours Populaire, donateurs privés, Séminaire Charles de Foucault, Carrefour contact, José coiffure, la pharmacie de Viviers, l'hôpital de BSA-Viviers, les cabinets infirmiers de Viviers, les cabinets médicaux, les sapeurs-pompiers de Viviers, Marie-Hélène Terrasse pour ses soins dentaires, Les lunettes Emmanuelle et tous les anonymes tellement généreux…

UN CONVOI EN DEUX TEMPS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Le 8 mars, un premier convoi est parti, avec 2 chauffeurs en lien avec l'association Un toit pour l'Ukraine. Roulant non-stop durant 25 heures afin d'être au plus vite à Zamość, lieu où des prises de contacts avaient eu lieu avec des correspondants sur place. Chaque heure était comptée pour faire face à la situation et optimiser l'action engagée : décharger les camions sur des bases logistiques improvisées par la population polonaise, se rendre sur un poste frontière pour faire état de la catastrophe humanitaire et amener des produits d'urgence, visite de refuges pour identifier les familles à aider…

Arrivée en Pologne

RÉUNIR LES CONDITIONS D'INTÉGRATION OPTIMALES

Trois temps ont été nécessaires pour créer les prémices d'une intégration optimale.

• Avec les services de l'Etat

Dès le mardi 15 mars, soit 2 jours après leur arriuée, l'ensemble des déplacés ukrainiens étaient conduits à la Préfecture, avec l'ANEF, afin de régulariser leur situation sur le territoire.

L'Etat français a mis en place une procédure particulière d'urgence pour ce cas précis.

• Avec les services sociaux et les associations

Mme le Maire, son adjointe au social et l'ALPEV ont mis en place des cours de français et des ateliers pour femmes dès courant mars.

• Avec les services scolaires

Les enfants ont pu être scolarisés 15 jours plus trad, à l'école élémentaire, au collège et au lycée recevant un accueil chaleureux de leurs camarades français.

ACCUEILLIR DANS DES CONDITIONS DIGNES

Il était fondamental d'instaurer un sentiment de sécurité à ces familles composées de mères, grand-mères et enfants.

Tous les élus se sont mobilisés aux côtés des Vivarois pour nettoyer, équiper, installer des lieux d'hébergement pour les 17 personnes déplacées.

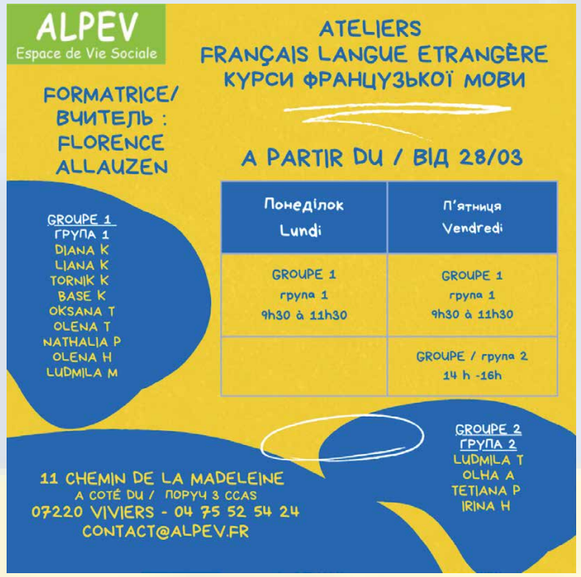

Tableau pour don Ukraine

Monsieur Delonnay a créé ce tableau et le fruit de la vente, à Mme Gary, a rapporté des fonds pour la solidarité envers les familles accueillies à Viviers.

Enfance - Jeunesse

INITIATIVE, RÉFLEXION, COMMUNICATION

Quelle fierté pour Viviers de retrouver sa **vivacité municipale** au cœur des plus jeunes ! Initiatives, réflexion, communication, **le chemin se dessine** bien pour notre **jeunesse vivaroise.**

ON FAIT LE BILAN

Après deux ans de mandat, les jeunes du CME, devenus adolescents, font leur bilan qui, avec un mandat rythmé par la crise sanitaire, est plus que positif.
Lisa, Anthony, Camille, Sarah, Stefan, Maud, Paul, Selsabile, avec plus de 19 rencontres en équipe, présents sur la plupart des évènements communaux et cérémonies officielles de commémoration ont largement représenté la jeunesse vivaroise !
Ils ont découvert le fonctionnement de la mairie de Viviers et proposé des projets cohérents pour leur ville. Présentés en fin d'année 2020 à l'équipe municipale adulte, ceux-ci ont été validés avec à la clé le budget nécessaire pour agir.

1ère action : En juin 2021, ils ont organisé la fête de fin d'année pour les CM2 : après-midi festif de jeux en plein air avec la participation d'Alexandre, animateur jeunesse de la DRAGA, et l'Alpeu.
2ème action : Les 3 après-midi jeux de société avaient pour objectif de créer des espaces conviviaux ouverts à tous avec une cinquantaine de jeux récents. Geoffrey (de la bibliothèque), parents d'élèves, Alexandre (de la DRAGA) et Séraphin, leur ont prêté mains fortes
3ème action : Le travail sur le harcèlement scolaire en partenariat avec ADSEA (les éducateurs de prévention Ardèche) et une élue Samira DAHMANI (médecin de profession). Création d'un sondage destiné aux élèves des écoles élémentaires de Viviers, soirée théâtre forum animée par William Meyssonnier de Happi la Compagnie, réalisation d'un scénario et d'un clip de 2 minutes de sensibilisation sur le sujet avec Adrien Sabadel du groupe Polaire. Clip présenté au concours « Non au harcèlement » dont le résultat sera communiqué en juin 2022.

Place aux « jeunes »...

Vendredi 1er avril au théâtre avait lieu la cérémonie de passation du CME.
Suite aux élections qui se sont tenues avec la collaboration des enseignants, 4 enfants de CM1 et 4 enfants de CM2 des écoles publiques et privées de la commune sont devenus les nouveaux membres du CME
Mme le Maire a tenu à féliciter l'ensemble des élus en remettant à chaque enfant sortant un diplôme et à chaque nouvel élu son écharpe tricolore. Mais de façon générale, c'est aussi chaque enfant qui osé se présenter à cette élection pour se lancer dans l'aventure citoyenne qui a été félicité !

Ce nouveau mandat sera aussi pour eux l'occasion de participer sans doute à des projets au sein de l'intercommunalité avec les autres CME mis en place dans d'autres communes.
Tous nos encouragements à Nino, Coline, Maël, Hatim, Gaël, Cléa, Louise et Élyne qui vont porter durant les deux années à venir la voix des enfants de Viviers !

SOPHRO, YOGA, ART-THÉRAPIE ET ÉMOTIONS À L'ALPEV

Depuis la rentrée scolaire, les enfants de l'ALPEV ont découvert des techniques bien utiles par les temps qui courent : la sophro-yoga et l'art thérapie émotion. Véronique Babois, sophrologue professionnelle, les accompagne vers le calme et la détente par des techniques adaptées : la sophrologie donne des moyens pour gérer les émotions et l'art-thérapie permet de décharger l'émotion en la transformant en un processus créatif libérateur.
Actuellement et depuis plusieurs années, les animateurs de l'ALPEV se forment aux techniques de Communication Non-Violente pour permettre aux enfants de reconnaitre et de mieux-vivre avec leurs émotions.
Sur le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) du lundi et sur l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans l'expérience est positive. Vous souhaitez des informations ? Contactez Hélène ou Jennifer au 04 75 52 54 24.
Pour aller plus loin, l'ALPEV va proposer aux parents de partager cette expérience sur des ateliers parents/enfants les mardis 29 mars, 12 avril et 26 avril de 17h30 à 18h30 à la Madeleine. 10 places. Sur réservation : 04 75 52 54 24 - Ateliers gratuits.

PEDT : DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement de la dynamique autour des jardins. Nous passons à l'action !
Le défrichage de la zone des futurs jardins partagés a commencé au quartier LAMARQUE.
Grâce à nos partenaires, l'association VIE et l'ALPEV, des ateliers jardins dans toutes les écoles de Viviers ont commencé et du matériel pédagogique a été mis en place lors des vacances de février (carrés potagers, hôtels à insectes). Le service technique de la Mairie est allé récupérer plus de 2,5 tonnes de compost pour remplir ces carrés potagers.
Pendant les mois de mars, mai et juin 2022, les enfants de Viviers vont être initiés à la pratique du jardinage, comprendre le fonctionnement d'une plante et découvrir la biodiversité autour des jardins.
Ces actions et ces formations s'intègrent totalement dans la démarche du Projet Educatif Du Territoire rédigé par la commune de Viviers et lancé en septembre 2021 (voir Ecritoire n°3) avec la promotion du développement durable sur nos structures éducatives.

CA BOUGE AU PÉRISCOLAIRE !

Sortie à la ferme
Cette année les groupes périscolaires de maternelles mènent un projet « les animaux de la ferme ». Les animateurs mettent en œuvre ce projet d'animation en lien avec les apprentissages. Les objectifs sont de découvrir les modes de vie des animaux de la ferme, d'acquérir des connaissances en termes de vocabulaire et de modes de vie et de comprendre les liens qui existent entre les différentes espèces (biodiversité).
Ce projet sera clôturé par une sortie municipale à la ferme pédagogique « Olivier de Serres » de Mirabel le mercredi 4 mai 2022 financée par la Mairie de Viviers.
Ce projet « SORTIE A LA FERME » est une première ! Pour tous renseignements, merci de contacter Marina TAVARES AU 04 75 49 86 58.

Communication non violente
Dans le cadre du Projet Educatif Du Territoire (voir Ecritoire n°3), les professionnels éducatifs travaillent actuellement ensemble afin d'harmoniser nos méthodes pédagogiques.
L'équipe d'animateurs réfléchit à mettre en place une méthode de Communication Non Violente (CNV) au sein des accueils périscolaires. Le constat effectué dans les différents lieux d'accueils révèle que de nombreux enfants pratiquent une communication inadaptée entre eux (violences verbales, parfois physiques, rabaissements quotidiens...).
Après une formation à la CNV financée par la Ville, une commission « harmonisation des méthodes et postures bienveillantes » a été créé afin de mettre en commun les expériences et d'aboutir à une même méthode de communication à mettre en place sur les différents accueils, avec l'aide de l'association « Déclic » membre de l'Association Française des Formateurs certifiés en CNV (AFFCNV).
L'équipe d'animation de la commune a travaillé sur une échelle des sanctions. Cet outil permettra de gérer au mieux les comportements inadaptés de certains enfants et vise à les responsabiliser en réparant leur « bêtises ».
« L'erreur est une formidable opportunité d'apprentissage » selon Jane Nelsen, auteure de « la discipline positive ».
Ce travail s'applique en continuité avec le projet sur le harcèlement scolaire.

Pensez aux inscriptions scolaires en mairie pour les enfants nés en 2019 - Tèl : 04.75.49.86.58

Entretien - Travaux - Propreté

DES AGENTS MOBILISÉS TOUS LES JOURS

Viviers est une ville riche de bâtiments vastes et au patrimoine considérable. Il aura fallu se trouver en son cœur pour constater les dégâts considérables de l'effet dus au manque d'entretien et de politique de conservation de ces bâtiments.
Depuis presque 2 ans déjà, tous les jours les agents de la ville agissent par petites touches ou avec des chantiers de plus grande envergure pour préserver la ville et la rendre comme elle devrait être aux Vivarois.

ENTRETIEN DU PORT DE PLAISANCE

Le port de plaisance de Viviers est un atout touristique et économique pour la commune. La richesse de notre territoire et de notre patrimoine attire un grand nombre de touristes.
Chaque année, plus de 700 bateaux de croisière font escale au port avec un pic d'affluence au cours de la saison estivale.
Suite aux derniers travaux de dragage (2017) et de requalification des pontons (2018), la partie plaisance est devenue très attractive dès l'année 2019, juste avant la crise COVID.
Afin d'éviter à nouveau une fermeture du port (déjà subie en 2015 et 2016), nous souhaitons son entretien régulier (environ tous les 5 ans).
Nous avons réalisé un levé bathymétrique en 2021 (afin d'évaluer le niveau du limon cumulé) pour un volume à extraire de +3000m3. Nous avons dès à présent planifié un dragage en avril 2022.
Les résultats attendus sont l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la sécurité des plaisanciers afin de préserver l'attrait du territoire de Viviers, due en grande partie à son port. Lequel est l'unique port de plaisance de la communauté de communes.

LA GENDARMERIE SE TRANSFORME !

Des travaux de rénovation à la gendarmerie de VIVIERS ont été engagés au cours de ce dernier trimestre
C'est ainsi que nous avons pu procéder au rajeunissement de deux salles de bains. L'opération consistait à remplacer deux baignoires, à rehausser les faïences au-dessus de celles-ci et à remplacer les sèches serviettes. Une troisième salle de bains sera restaurée prochainement. Une mise au propre des bureaux du rez-de-chaussée en peinture a également été réalisée. Les services techniques programment des interventions toute l'année pour parvenir à garder ces locaux en bon état.

TRAVAUX MAIRIE

Les travaux dans notre mairie sont toujours d'actualité, c'est ainsi que la mise au propre des bureaux en peinture continue bon train. Ces pièces avaient un réel besoin d'un rajeunissement.
L'ancien bureau de l'accueil est actuellement en cours de rafraichissement. Bon nombre de fissures ont été colmatées. La remise aux normes de l'électricité et des réseaux informatiques fait partie aussi de cette rénovation.
Tous ces travaux sont réalisés par les services techniques de la ville dans le respect des éléments patrimoniaux.

Aménager

- Mieux connaître les besoins urbains
- Préserver la qualité du cadre de vie
- Développer les aménagements et les zones de vie

Entretenir

- Maintenir bâtiments et route en état
- Améliorer les performances des bâtiments
- Agir au quotidien
- Gérer la propreté

Embellir

- Transformer les atouts de la ville
- Animer la ville, décorer
- Végétaliser

Rendre propre

- Nettoyer
- Lutter contre les incivilités

ADRESSAGE

Les travaux d'implantation des mâts supportant les panneaux de rue sont terminés.
En ce qui concerne les numéros qui identifient chaque maison, ce n'est pas moins de 120 plaques qu'il a fallu recommander car non répertoriées dans le listing initial, et par conséquent non associées aux certificats d'adressage lors de la distribution. Le travail est fastidieux mais nous nous efforçons de le terminer rapidement.
Nous vous avons signalé dans le numéro 6 de l'écritoire la disparition de 7 panneaux de rue : ils ont été retrouvés dernièrement sous le pont du Rhône.
Nous remercions tout particulièrement Madame Claudel pour sa forte participation à ce chantier.

CHÂTEAUVIEUX RAJEUNIT !

Mi-mars les travaux d'aménagement du cheminement place de la plaine vers le belvédère ont pu débuter avec la déconstruction du revêtement du cheminement existant, le traitement du réseau des eaux usées et pluviales et la pose d'un revêtement en pavage.
Une 2nde tranche de travaux consiste à créer un chemin de ronde où seront disposées 3 tables d'orientation, à aménager le profil paysager du belvédère sous forme de massifs de plantes, arbustes et à poser des bancs et une grille.
Toutefois, durant les travaux du chemin de ronde, un éboulement de quelques pierres du parapet a mis en évidence une dégradation avancée de ce mur de soutènement non entretenu depuis des années. Ce mur, surplombant une propriété privée, est couvert de végétaux rampants, le jointement entre les pierres ayant totalement disparu nombre de pierres se sont déjà désolidarisées depuis plusieurs années jonchant sol et toiture. C'est le deuxième mur appartenant à la commune qui menace de tomber chez des particuliers et que nous devons reprendre dans leur intégralité faute d'entretien régulier. Un constat a été rédigé par l'Architecte des Bâtiments de France et une demande de subvention dans le cadre de la DETR est partie auprès des services de la Préfecture.

LAMARQUE POURSUIT SA TRANSFORMATION !

Ce quartier continue sa mutation vers une belle réhabilitation. Après la rénovation des bâtiments d'habitation, la réalisation du défrichage pour lancer des jardins partagés et une crèche intercommunale à ses abords, c'est un parking le long de l'école Lamarque qui voit le jour et qui pourra recevoir de nombreux véhicules, délimité par des rondins de bois. Par la suite sera emménagée une aire de jeux pour nos chers bambins ainsi qu'un boulodrome face au CCAS.

SALUBRITE PUBLIQUE : DECHETS MENAGERS

La police municipale, lors de ses patrouilles en centre ancien et aux abords des faubourgs, a établi un état des poubelles individuelles laissées à demeure sur la voie publique. Des sacs sont aussi déposés à même le sol.
Ces pratiques ne respectent pas le règlement en vigueur, donc celui de la collecte des déchets de la CCDRAGA.
Depuis fin mars, les services techniques de la ville et la police municipale patrouillernt conjointement. Toute infraction est relevée par la police municipale et les sacs sont retirés de la voie publique.
Pour rappel, les poubelles individuelles ne doivent être sorties et déposées sur la voie publique que les veilles au soir des jours de collectes. Par ailleurs, ne pas rentrer ses poubelles expose à une amende de 135€ (Article R644-2 du Code Pénal modifié par Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art.8)

CIVISME !
Les poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique
Passible d'une amende de 135 euros

Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage y compris les ordures ou les déchets est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe.
Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.
Le non-respect des jours et horaires de collecte ou le dépôt d'ordures hors des emplacements autorisés, sont aussi des infractions qui feront l'objet de contraventions.

FIL ROUGE
LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique à VIVIERS continuent dans le bon sens et avancent de plus en plus.
De nouveaux clients se manifestent tous les jours pour s'y abonner
Pour vérifier si vous aurez la fibre chez vous, le seul moyen sera de réaliser un test d'éligibilité
Avec une adresse postale sur le site d'Ardèche Drome Numérique.
A partir de cette opération, dix operateurs sont disponibles pour vous proposer la meilleure offre et celle qui vous conviendra le mieux.
Pour toutes questions que vous vous posez sur le branchement futur de votre prise une hotline ADTIM est à votre disposition au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local).

Finances

BUDGET 2022

Résistance, réalisme et détermination... Garder le cap

Le budget 2022 a été voté par le conseil municipal le 23 mars 2022. Ce budget marqué comme en 2021 par les conséquences de la pandémie de COVID-19, a été conçu dans **une période difficile** en raison de l'explosion des coûts de l'énergie et du retour de l'inflation.
Malgré les efforts déployés pour réduire les coûts de fonctionnement, la marge de manœuvre des collectivités locales se réduit chaque jour un peu plus dans un **contexte économique et politique incertain**.
Toutefois, la majorité du conseil municipal entend **garder le cap** et prolonger la politique publique lancée en 2021

Ne plus retarder les projets prioritaires

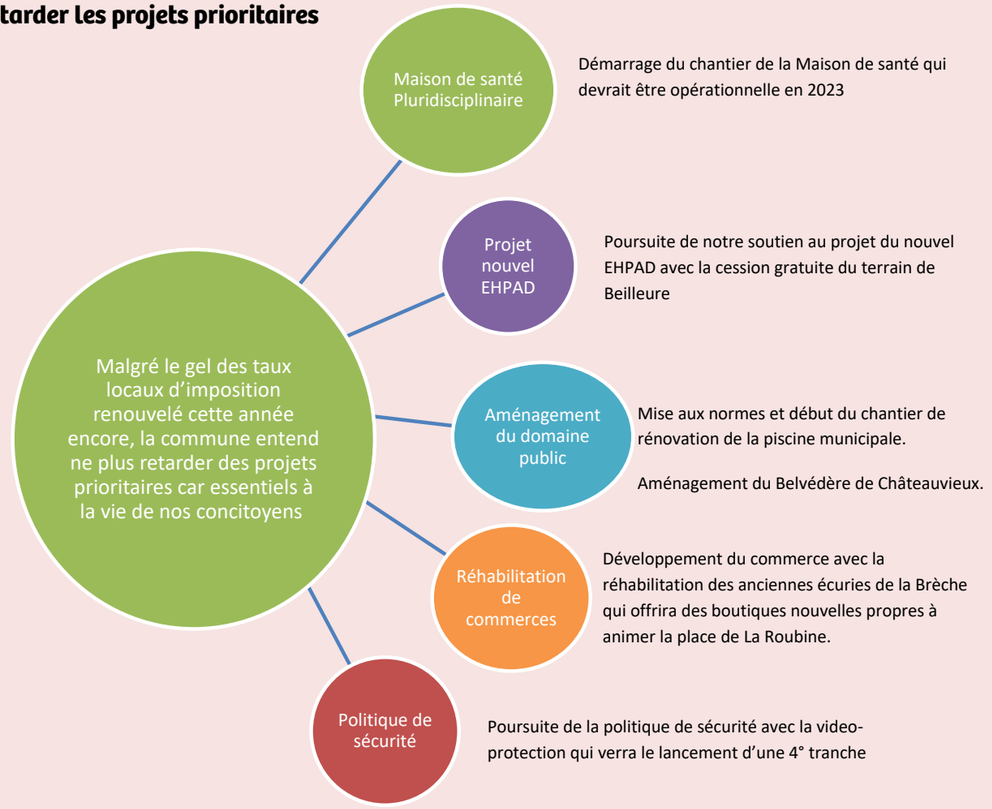

Enfin, une réflexion sera menée cette année dans le but d'accompagner la revitalisation de notre territoire, notre commune ayant été retenue pour le projet « petites villes de demain ».
Au total c'est un budget d'investissement de 3.3 M € qui devrait être engagé cette année grâce aux économies réalisées sur l'exécution du budget 2021 et aux opportunités de subventions liées au plan de relance des pouvoirs publics. Il a été prévu, si cela se révèle nécessaire de faire appel à un emprunt de 0.7 M €, notre situation de faible endettement nous permettant de le faire.

Eléments principaux de composition de BP 2021

	RECETTES		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	IMPOTS ET TAXES	3.093	RESSOURCES HUMAINES	2.080
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	950	DEPENSES DE GESTION	1.904
	RECETTES DE GESTION	310	INTERETS D'EMPRUNT	30
			AUTOFINANCEMENT	771
INVESTISSEMENT	AUTOFINANCEMENT	771	DEPENSES D'EQUIPEMENT	3.319
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	1.452	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTE	536
	EMPRUNTS	665		
	RESULTAT 2021 REPORTE	798		
	AUTRES RECETTES	201		

Résultats 2021 compte administratif

Grâce aux mesures de rigueur budgétaires, les dépenses de fonctionnement ne progressent que de 1 % par rapport à 2020 et ceci malgré les impacts de coûts liés au seisme, à la pandémie COVID-19 et à un retour encore modéré de l' inflation.
Dans le même temps les recettes reculent de 2.2 % en raison principalement de la baisse des produits exceptionnels (-75 milliers €).
Ceci permet malgré tout de dégager un résultat de la section de fonctionnement positif de 0.8 Millions €.
Toutefois cette évolution affecte à la baisse notre capacité d'autofinancement :

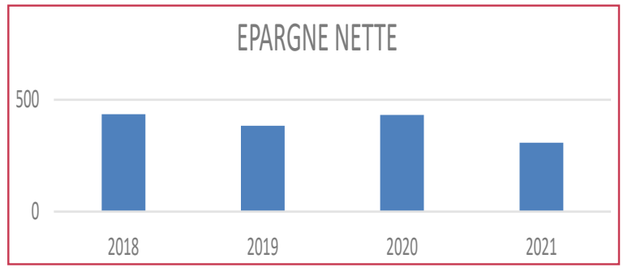

L'endettement, tout en restant à un niveau bas, augmente légèrement sur 2021 (+1 Millions €) en raison du projet de parking Billion (1.2 Millions €) lancé dans la mandature précédente.
Toutefois notre endettement par habitant reste inférieur à la strate de comparaison des autres communes.

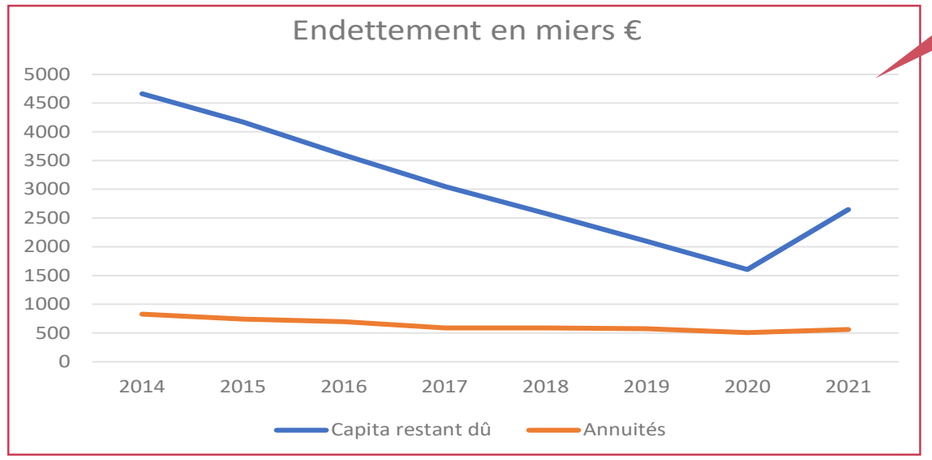

Finalement, la section d'investissement affiche, elle aussi, un excédent global de financement à hauteur de 0.5 Million € .

Vie municipale

CEREMONIE CITOYENNE

Madame Mattei, son équipe municipale et le Conseil Municipal des Enfants étaient honorés le samedi 26 mars de recevoir les jeunes citoyens de la ville pour leur remettre leur première carte d'électeurs et leur carnet du citoyen.
Cette cérémonie symbolise l'importance de l'acte civique de voter qui n'a pas toujours été un droit pour les Français et les Françaises.
Madame le Maire a tenu à rappeler le long parcours et les nombreux combats qu'il aura fallu pour obtenir cette liberté de participer aux prises de décisions politiques de manière égale, soulignant qu'aujourd'hui des hommes et des femmes meurent encore pour obtenir ce droit.
Voter n'est pas une formalité, c'est un acte d'engagement qui autorise chaque citoyen à décider de l'avenir de son pays. « Voter c'est choisir et c'est grâce aux différents scrutins qui se présenteront à vous que vous choisirez vos représentants et les orientations politiques de leurs actions. Ne pas s'exprimer c'est laisser le soin aux autres de choisir pour soi » explique Mme le Maire.
Avant de leur remettre leur carte d'électeur, Mme Mattei a tenu à terminer ce moment républicain en invitant ces jeunes citoyens à participer au dépouillement des prochains scrutins qui auront lieu les 10 et 24 avril prochain.

EQUIPER POUR PORTER SECOURS

Jeudi 17 mars Mme Mattei et son équipe ont inauguré le bateau de secours des pompiers tant attendu en présence de Mr le Préfet de l'Ardeche, Mr le Député Herué Saulignac, Mr Maissonat, Président du SDIS 07, des pompiers et gendarmes du secteur.

Cette embarcation motorisée, neuve, un Narval HD520 peut accueillir 12 personnes et va permettre de répondre au risque fluvial de notre secteur. La commune de Viviers a un fort potentiel touristique , est la porte d'entrée du territoire et se devait d'être dotée de moyens adaptés pour apporter des secours de qualité.

Le Rhône est de plus en plus utilisé pour des usages très divers, et il était nécessaire que les sapeurs-pompiers de Viviers disposent d'un véhicule qui se déplace sur l'eau et qui leur donne la capacité de sortir jour et nuit sur le fleuve pour porter secours.

NOUVELLE BORNE D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

Les administrés qui se sont rendus en mairie dernièrement ont pu découvrir la nouvelle borne d'affichage numérique installée dans le hall. Elle a vocation à remplacer les panneaux d'affichage traditionnels, qui vont définitivement disparaître. C'est un des effets de la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, qui a notamment pour objectif de simplifier et moderniser l'information du public, la conservation des actes des collectivités et les formalités de publicité des actes.
Sur cette borne, vous avez accès à un grand nombre de documents et d'informations, telles que les délibérations et comptes-rendus des conseils municipaux, les arrêtés de police, les manifestations culturelles, etc. N'hésitez pas à venir l'utiliser !

LIGNE FERROVIAIRE, UNE MOBILISATION DES ÉLUS

Le 20 mars 2022, la municipalité de Viviers rejoignait près de 150 élus devant la gare du Teil pour défendre la réouverture de la rive droite du Rhône aux voyageurs ferroviaires aux côtés du Collectif des Usagers des Transports Publics en Sud-Ardèche.
Mme le Maire et son équipe se mobilisent depuis le début pour cette ouverture qui répond à des enjeux de mobilité, d'économie et d'environnement. Aujourd'hui les ardéchois n'ont que les bus et leurs voitures pour se déplacer alors que la rive droite est équipée d'une ligne à double voie utilisée pour le fret. Devant le prix du carburant, le rapport séuère du GIEC, les difficultés liées aux problématiques de mobilité, le retour du train de voyageurs est une solution intelligente et adaptée au plus grand nombre.

LES ÉLECTIONS

LIEU DE VOTE

Les bureaux 1 et 2 se tiendront au Centre culturel.

COMMEMORATION DU 19 MARS

Responsables d'anciens combattants et sapeurs-pompiers étaient aux côtés de Mme Mattei et de son équipe municipale pour célébrer la cérémonie de commémoration à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars.
Pour ces 60 ans de la signature des cessez-le-feu, M. Alessi et Mme Mattei ont rendu hommage aux près de 30 000 appelés et soldats morts dans ce conflit, aux 70 000 blessés, à ces hommes qui sont revenus et n'ont jamais pu oublier ce qu'ils ont vécu, marqués à jamais par cette guerre. Douloureux exil, violences, massacres marquent un avant et un après pour ces êtres et nous rappellent toute l'importance de garder un regard lucide sur les traumatismes du passé, une mémoire collective sur la vérité de notre histoire.
Mme le Maire et le Représentant de la FNACA ont exprimé également leurs pensées pour le peuple ukrainien entrainé aujourd'hui dans les ravages d'un conflit aux portes de l'Europe. Mme Mattei a tenu à remercier ses élus, ses agents partis à la frontière pour porter secours à ces femmes et enfants dans la plus grande détresse, forcés d'abandonner leur terre et de laisser derrière eux des êtres chers.

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Prévention Routière de l'Ardèche et la police municipale de Viviers, ont mis en œuvre une journée de sensibilisation aux dangers sur la route. Le 18 janvier 2021, les élèves des classes CM2 ont été testés.
Messieurs Roger INCEGNIERI et Bernard SEVERAC, bénévoles du comité 07 de la Prévention Routière, ont animé avec la Cheffe de service de police municipale Principale de 1ère classe MASSON Nathalie l'épreuve pratique (sur 20 points) qui consistait à circuler sur un parcours équipé de panneaux ainsi que l'épreuve théorique basée sur un questionnaire comportant plusieurs situations (sur 40 points).
Cette année 2 élèves (Sacha BASMAISON et Amjab ALBELTAJI) représenteront la commune de Viviers, lors de la finale départementale, qui aura lieu à PRIVAS le 22 juin 2022. Ils ont obtenu 56 points sur 60.

Le carnet

ETAT-CIVIL 2021

NAISSANCES :

Félicitations aux heureux parents

13/12/2021
Naëlya RODEL

18/01/2022
Filipin BONNET

19/01/2022
Meryl VALLA

DECES :

• 18/11/2021	RÉGNIER André		
• 25/12/2021	MOURARET Michel		
• 31/12/2021	LEFÈVRE Roger		
• 12/01/2022	BINARD Jean-Marie		
• 17/01/2022	HERVÉ Nelly	Veuve GENTRIC	
• 18/01/2022	DELORD Marguerite	épouse FAGES	
• 20/01/2022	ROMIEU Germaine	épouse ARMAND	
• 20/01/2022	REY Lucienne	Veuve BRUAIRE	
• 26/01/2022	DEGROOTE Lucette	Veuve THULIE	
• 26/01/2022	ROUX Jean		
• 28/01/2022	PINELLI Rolland		
• 02/02/2022	ROUSSEAU Odette	Veuve STIEAU	
• 02/02/2022	MOTTIN Lucien		
• 03/02/2022	REBOULLET Jacky		
• 11/02/2022	LOPEZ Guy		
• 24/02/2022	PHOLOPPE Gisèle		
• 07/03/2022	WAREMBOURG Isabelle		
• 08/03/2022	JUSTON Maurice		
• 23/03/2022	WALLER Madeleine		
• 26/03/2022	LANDON Robert		
• 30/03/2022	PORQUET Claude		

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Pays d'Art et d'Histoire

DU VIVARAIS MÉRIDIONAL

Un premier trimestre très riche pour le Pays d'art et d'histoire, qui a repris depuis la fin de l'année dernière une activité régulière et diversifiée, pour tous les publics.

DES HABITANTS AU RENDEZ-VOUS !

Les rendez-vous mensuels proposés aux habitants du territoire dans le cadre du cycle « connaissez-vous votre patrimoine », chaque premier ou deuxième dimanche du mois, rencontrent un véritable succès.

A Viviers, en janvier, la visite de la cathédrale « en quelques dates et quelques styles » a conquis une centaine de participants. Une réussite encourageante pour ce cycle original, hors saison estivale, et destiné à faire découvrir aux habitants, aux familles, un patrimoine local pas toujours connu. Nouveau succès à Bergème en février : 200 personnes avaient fait le déplacement sur le plateau du Coiron pour suivre la visite du château du village (qui ne compte que 164 habitants !), ancienne maison forte entièrement construite en basalte. Une très bonne surprise qui nous confirme que les Ardéchois sont attachés à découvrir leur patrimoine.

Un succès grandissant qui a contraint l'équipe à prendre des inscriptions pour le troisième rendez-vous, début mars, pour la visite du Viaduc du Frayol au Teil dont la jauge était, sécurité oblige, plus limitée. La quarantaine de chanceux a pu bénéficier d'une visite de chantier passionnante, avec les commentaires éclairés du chef de chantier et de la responsable de la DREAL.

On en redemande, et ça tombe bien : il y en aura encore !

En mai au quartier de Montfleury, au croisement des communes de Mirabel, Saint-Germain et Villeneuve de Berg, avec son ancienne gare, sa cave coopérative et l'office de tourisme de Berg & Coiron ; puis en juin à Baix, pour une ancienne école requalifiée en espace multiservice par la commune.

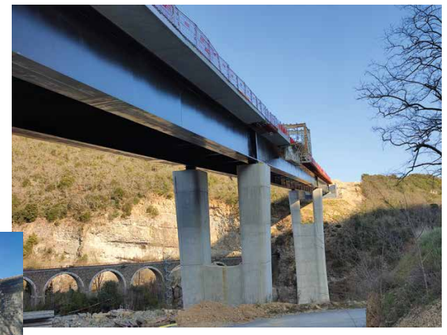

LES JEUNES PUBLICS NE SONT PAS OUBLIÉS…

Car le Pays d'Art et d'Histoire souhaite renouveler et développer ses actions éducatives auprès des scolaires, qui est une de ses vocations : transmettre aux plus jeunes l'intérêt pour l'Histoire et le goût de l'architecture. Ces trois derniers mois, plusieurs classes ont bénéficié de visites accompagnées (des dolmens du Néolithique de la nécropole des Géantes à Bourg-Saint-Andéol, à la découverte du patrimoine architectural de Viviers, en passant par les nombreux châteaux et bourgs médiévaux du territoire…). A chaque fois, un programme adapté (visites, ateliers) aux enfants et au projet des enseignants.

Le service travaille déjà régulièrement avec les enseignants des collèges (CHAMONTIN, LABOISSIERES) en proposant des visites qui illustrent in situ et approfondissent les programmes d'histoire, de géographie, de lettres… Les élèves découvrent ainsi le Moyen Age sous différents aspects concrets. Des expériences que le Pays d'art et d'histoire ne demande qu'à renouveler avec d'autres établissements de la DRAGA….

UNE NOUVELLE MÉDIATRICE CULTURELLE AU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Vous avez sans doute déjà rencontré Lisa Lardon, médiatrice culturelle, qui a rejoint l'équipe en novembre 2021. Elle a travaillé pour deux autres pays d'art et d'histoire et tout en ayant été rapidement opérationnelle, elle continue de découvrir toutes les richesses paysagères et patrimoniales du territoire.

Contacts :
Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional

Communauté de Commune DRAGA

LE PADD C'EST QUOI ?

4 réunions publiques pour présenter les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi-h

Le PADD est un élément incontournable du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Il représente le projet politique porté par les élus de la DRAGA où des objectifs ont été fixés sur de nombreuses thématiques (développement économique, habitat, mobilités, équipements, paysages, environnement naturel, patrimoines).

Ce document est très intéressant puisqu'il explique les objectifs architecturaux et économiques que souhaite mettre en place la commune mais également les outils qui renforceront la protection des espaces naturels, agricoles, forestiers…

Ce projet résulte de nombreux échanges avec les élus locaux, les partenaires et acteurs institutionnels.

L'objectif de ces 4 réunions publiques, au-delà du contenu, est de répondre aux questions et recueillir les avis ou propositions des citoyens qui pourront réinterroger certains principes ou les compléter.

Les principaux échanges ont porté sur :

- L'objectif d'accueil de nouvelles populations sur le territoire de la DRAGA à horizon 2035
- La préservation du foncier agricole
- L'adéquation entre la production de logements et le niveau d'équipement et de service
- La définition des réservoirs de biodiversité
- La production d'énergies renouvelables
- L'ouverture des gares de Viviers et Bourg-Saint Andéol (mobilité physique) et le déploiement de la fibre (mobilité numérique)
- Aussi Mme le Maire de Viviers a pu expliquer le 5 avril, par exemple, qu'à l'obligation de densification urbaine et à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette, la commune prévoit dans son PADD de répondre par la réhabilitation de bâtiments qui vont se retrouver vacants (EHPAD, maison de retraite…) ou sont déjà vacants comme il en existe environ 70 en centre ancien.

Sur les 4 réunions, plus de 150 personnes ont été présentes.

A chaque réunion, il a été rappelé que le cadre législatif et réglementaire s'est fortement durci au cours des 10 dernières années. Les règles de constructibilité d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Le PLUi-h va devoir respecter les objectifs de la Loi Climat et Résilience imposant une absence d'artificialisation à horizon 2050 avec notamment un objectif de diviser par deux la consommation foncière à horizon 2030.

L'ensemble de ce document se trouvera sur le site de la CCDRAGA.

Réunion publique à Saint Marcel

Réunion publique à Bourg-Saint-Andéol

Réunion publique à Gras

Réunion publique à Viviers

Près de 20 réunions en 2021 pour construire ce projet politique

DISTRIBUTION DE BROYAT ET COMPOST

La CC DRAGA vous informe :

Broyat de végétaux en libre-service sur la déchèterie de Bourg-Saint-Andéol dans la limite du stock disponible (500 litres par personne maximum).

Le broyat peut être utilisé comme paillage pour le potager et les plantations, il permet de conserver l'humidité du sol et limite les besoins en arrosage.

Il sert également à équilibrer le compost en apportant de la matière sèche aux déchets issus de la cuisine que vous mettez dans votre composteur.

Rappel : 1/3 broyat + 2/3 « biodéchets » = compost équilibré

N'hésitez pas à en demander aux agents sur place !

L'agenda

Sous réserve des autorisations sanitaires

D'AVRIL À JUILLET

AVRIL

Dimanche 10 avril : 1er tour des élections présidentielles. De 8h à 19h.
Mardi 12 avril : Thé dansant, à l'espace culturel «Johnny Hallyday». Organisé par l'UNRPA - Contact : unrpaviviers@orange.fr
Lundi 18 avril : Chasse aux œufs géante, dans le Parc de la Mairie, à 10h. Ouvert aux 2 - 10 ans, Vivarois ou scolarisés à Viviers prioritaires. Inscription obligatoire avant le vendredi 8 avril. Contact : 04 75 49 86 10 ou e.edmont@mairie-viviers.fr
Jeudi 21 avril : commémoration nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation. Monuments aux morts, jardin de l'hôtel de ville à 11h.
Vendredi 22 avril : Inauguration de la boutique et du salon de thé «by Maud», Le clos St Roch. Organisé par ACTHIV. Contact : acthiv.viviers@gmail.com
Samedi 23 avril : Représentation de la comédie ballet par la troupe ADN, Théâtre municipal, 20h30. Organisé par VIVIERS JAZZ DANCE Contact : viviersjazzdance@gmail.com
Dimanche 24 avril : 2ème tour des élections présidentielles. De 8h à 19h.
Dimanche 24 avril : Représentation de la comédie ballet par la troupe ADN, Théâtre municipal, 14h30. Organisé par VIVIERS JAZZ DANCE Contact : viviersjazzdance@gmail.com
Samedi 30 avril : Accueil des nouveaux arrivants sur Viviers. Jardins de l'Hôtel de Ville à 10h.
Samedi 30 avril : Représentation de la comédie ballet par la troupe ADN, Théâtre municipal, 20h30. Au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Organisé par VIVIERS JAZZ DANCE - Contact : viviersjazzdance@gmail.com
Samedi 30 avril : doublette féminin A+B, boulodrome. Organisé par Fanny Pétanque - Contact : fannypetanquevivaroise095@gmail.com
Samedi 30 avril : Concours de belote, Orangerie. Organisé par l'UNRPA - Contact : unrpaviviers@orange.fr

MAI

Vendredi 6 mai : Spectacle jour de cirque, Parc de la mairie, gratuit. Organisé par la communauté de communes DRAGA
Samedi 7 et dimanche 8 Mai : 70 ans de la Cité du barrage en partenariat avec la Mairie de St Montan. Informations à venir…
Dimanche 8 mai : Commémoration du 77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Monuments aux morts, jardin de l'hôtel de ville à 11h.
Dimanche 8 mai : Vide grenier, allée du Rhône. Organisé par l'APEL Contact : emilieperrenot@gmail.com
Mardi 10 mai : Repas dansant du Printemps. Destiné aux seniors, moment offert aux Vivarois de 65 ans et plus, à l'espace culturel «Johnny Hallyday» à 12h. Réponse à donner au CCAS avant le 3 mai.
Samedi 21 et dimanche 22 mai : Fête de la renaissance. Organisé par FETE RENAISSANCE - Contact : feterenaissanceviviers@gmail.com

JUIN

Samedi 4 et dimanche 5 Juin : Festival BD dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Cette année, le parrain est Jean BASTIDE, auteur de Boule & Bill mais aussi, très récemment, d'Idefix. De nombreuses surprises vous attendent ! N'hésitez donc pas à réserver votre week end ! Plus d'infos sur la page Facebook Festival BD de Viviers.
Samedi 11 et dimanche 12 juin : Championnat départemental TAE distances nationales et internationales puis 3e manche Division régionale excellente Arcs à poulies, Stade municipal. Organisé par COMPAGNIE DES ARCHERS DE ROQUEPLANE - Contact : archers.roqueplane@gmail.com
Dimanche 12 juin : 1er tour des élections législatives. De 8h à 19h.
Dimanche 12 juin : Visite le Préau à Baix, par le Pays d'Art et d'Histoire. 10h30. ??
Dimanche 12 juin : Grand prix des partenaires, boulodrome. Organisé par Fanny Pétanque - Contact : fannypetanquevivaroise095@gmail.com
Dimanche 15 juin : Doublette vétéran, boulodrome. Organisé par Fanny Pétanque - Contact : fannypetanquevivaroise095@gmail.com
Dimanche 17 juin : Kermesse de l'école St Régis - Notre Dame, parc de la mairie. Organisé par l'APEL - Contact : emilieperrenot@gmail.com
Samedi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle. Monuments aux morts, jardins de l'hôtel de ville à 11h.
Samedi 18 juin : Spectacle d'impro par Happi la Compagnie à 20 h 30 au théâtre de Viviers
Dimanche 19 juin : 2ème tour des élections législatives. De 8h à 19h.
Mercredi 22 juin : Etape du raid, Port de plaisance, 12h. Organisé par HANDI RAID - Contact : webhrsp@gmail.com
Vendredi 24 Juin : Fête de la musique avec plus de 10 groupes locaux. Placés à différents endroits du centre ancien. Découvrez un cheminement musical à travers le patrimoine. Tous les styles seront réunis, de la pop, du blues, du rock en passant par la variété… Il y en aura une fois de plus pour tous et pour tous les goûts. Horaire : 18h - 00h
Dim. 26 Juin : Festival de vieilles voitures organisé par Asso Cars 26/07. Dans le Parc de la Mairie. Au programme : voitures et motos anciennes, pin-up, animations diverses.

JUILLET

Juillet - dates à venir : Exposition de peinture « Sly Driencourt », Le clos St Roch. Organisé par ACTHIV - Contact : acthiv.viviers@gmail.com
Vendredi 1er Juillet - 18h30 à l'Orangerie, Hôtel de ville de Viviers. Conférence «les quartiers de cathédrales» - Présenté par Yves Esquieu
Samedi 2 Juillet - 17h30 - Circuit de visite dans le quartier de la cathédrale de Viviers
Samedi 2 juillet : Inauguration de l'exposition « Castrum Vivariensis - une histoire de cathédrale », Le clos St Roch. Organisé par ACTHIV Contact : acthiv.viviers@gmail.com
Samedi 2 juillet : Gala de danse de fin d'année, espace culturel «Johnny Hallyday», 20h30. Organisé par VIVIERS JAZZ DANCE Contact : viviersjazzdance@gmail.com
Dimanche 3 juillet : Le port de Viviers en fête, sur le port de plaisance et l'allée du Rhône, de 10h à 19h. De 17h à 19h concert de l'harmonie Le Teil / Bagnols sur Cèze / St Just d'Ardèche (80 musiciens). Les sports nautiques seront à l'honneur ! Initiations à l'aviron, les bateaux à voile, canoë kayak. Balades à bateau à moteur, jet ski. Démonstration par les pompiers. Concours de pétanque, manèges et Food truck. Animations enfants ! (programme précis à venir) Contact : 04 75 49 86 10 ou l.theault@mairie-viviers.fr
Mardi 5 Juillet : Lancement du Festival Cordes en ballade. Concert à la Cathédrale St Vincent à 21h avec Nima Sarkechik (piano) & le Quatuor Debussy. De New-York à Saint-Pétersbourg, le pianiste Nima Sarkechik joue dans les plus belles salles de concert du monde. Au programme : les deux quintettes impériaux de Johannes Brahms et de son mentor Robert Schumann, avec la création attendue par le Quatuor Debussy du 6e quatuor à cordes de Florentine Mulsant, compositrice en résidence, dont les œuvres seront le fil rouge de plusieurs soirées pendant le Festival. Tarif : 20€ / 15€ réduit / Gratuit -16ans Plus d'infos sur www.cordesenballade.com
Vendredi 8 juillet : Concert - repas couscous, Quartier Lamarque, 19h. Organisé par la SMAC 07 en partenariat avec le CCAS et l'ALPEV Contact : contact@alpev.fr
Dimanche 10 Juillet : Concerts des Cordes en ballade. En Mairie. Au programme : Ravel & les Baleines à 11h (piano, chant, violoncelle et flûte). La Sonate à Kreutser à 15h avec Nima Sarkechik, piano, et Emmanuel Bernard, violon. La Sonate de Printemps à 18h avec Nima Sarkechik, piano, et Christophe Collette, violon Plus d'infos sur www.cordesenballade.com
Dimanche 10 juillet : Championnat régional TAE distances nationales, Stade municipal. Organisé par COMPAGNIE DES ARCHERS DE ROQUEPLANE - Contact : archers.roqueplane@gmail.com
Mercredi 13 Juillet : Repas républicain sur le Port de Plaisance. Débutez la soirée avec un apéritif offert par la Ville. Un repas sera ensuite servi, suivi d'un bal et du feu d'artifices qui sera tiré au-dessus du Rhône. Réservation du repas obligatoire. Plus d'informations prochainement.
Jeudi 14 juillet : Défilé du 14 juillet. Dans les rues de la ville, départ à 10h30 du jardin d'honneur de la mairie.
Du 17 au 30 juillet : CICP - Chantier Jeunesse & Reconstruction
Vendredi 22 Juillet : Festival Jazz sur un plateau, dans le Parc de la Mairie. Retrouvez le groupe Les Invendables composé de 10 musiciens qui offre un répertoire riche de Rythm & Blues avec une présence scénique ravageuse et un look de Blues Brothers ! Bloquez vos agendas dès maintenant. Tarif : 15€ - Plus d'infos sur www.jazz-sur-un-plateau.fr
Vendredi 29 Juillet : Marché nocturne, Place de la Roubine, de 17h à 23h avec une animation circassienne et musicale. Attractions enfants sur place. Plus d'infos prochainement.
Samedi 31 juillet : Sortie de résidence de la compagnie « Bobiclou », Spectacle avec harpe et clarinette , Le clos St Roch. Organisé par ACTHIV Contact : acthiv.viviers@gmail.com

Libre expression communale

Tribune de la majorité Le Renouveau Ensemble

Juin 2020, triste constat en arrivant : Viviers dans un état de désespérance très avancé.
Pas un chantier sans révélations graves portant atteinte à la sécurité publique. Châteauvieux : un mur en piteux état menaçant une habitation ; Maison des Chevaliers : chute d'un linteau mettant la bâtisse en risque de péril ; piscine jamais entretenue : gros problèmes d'amiante et de sécurité ; cheminées qui tombent en ruine ; capitainerie dans un état dégradé et pourtant accueillant les touristes ; centre culturel à l'abandon… Comment peut-on en arriver là ?
La précédente équipe municipale, pour faire face aux baisses de recettes de la commune, n'a rien trouvé de mieux que d'exclure l'entretien général de la ville en lui faisant prendre des risques importants en termes de sécurité, ajoutant à ce bilan catastrophique une facture de plus d'un million d'€ pour 70 places de parking à Billion ! L'opposition se permet des critiques constantes s'indignant finalement de ce qu'elle a fait hier ! En donneuse de leçons, souhaitant avoir raison à tout prix, elle affiche l'évidence : aucun équipement, aucun entretien réalisé ainsi aucune dépense engagée !
C'est le jeu direz-vous ? Nous croyons que la nuance et la posture intellectuellement honnête permettent de travailler à l'essentiel : l'intérêt des Vivarois. L'équipe de la majorité n'a qu'un but, réaliser ce pourquoi elle a été élue ; faire avancer Viviers et mettre au cœur de l'action politique l'intérêt collectif longtemps oublié, un service public de qualité malgré les contraintes budgétaires que provoquent l'inflation récente. Détermination et pugnacité demeurent sans faille sur la gestion communale comme sur les impôts locaux qui n'augmenteront pas en 2022. Notre foi en notre projet reste intacte.

Martine Mattei
et l'équipe Le Renouveau Ensemble

Hausse des dépenses, baisse des recettes : nous appelons à la prudence !

Lors du conseil municipal du 23 mars ont eu lieu le vote du compte administratif 2021 (bilan financier) et le projet de budget pour 2022. En 2021, par rapport à la moyenne des années 2015-2020, les recettes réelles de fonctionnement reculent de 4,11% tandis que les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,41%. Cet effet de ciseaux se traduit ainsi par une baisse de plus de 25% de l'épargne de gestion et de plus de 40% de l'épargne nette. Ainsi, le bilan de cette première année pleine du mandat marque un glissement inquiétant.
Nous n'avions pas voté le budget 2021. Au regard de cette dégradation de l'épargne, nous ne pouvions donc approuver son exécution, d'autant que l'augmentation du volume des indemnités versées aux élus, que nous contestons depuis le 1er jour, ou encore la création d'un poste de cheffe de cabinet, sont emblématiques de la gestion de l'équipe de Martine MATTEI. La surévaluation de certaines dépenses de fonctionnement, combinée à une hausse importante des dépenses d'énergie, implique que le budget pour 2022 est présenté avec une épargne brute prévisionnelle de seulement 318 000 €. Celle-ci est insuffisante pour couvrir le remboursement du capital des emprunts (515 000 €).
Nous avons donc voté CONTRE ce budget qui ne respecte pas le principe de sincérité budgétaire qui suppose une « évaluation sincère des dépenses et des recettes ». Nous n'avons cessé de le dire : la situation financière de la commune reste très fragile. Si certains investissements sont prioritaires telle la maison de santé, d'autres doivent impérativement s'inscrire dans un temps compatible avec les finances communales. Pour une information plus complète, notre blog www.viviersaucoeur.fr

Christian LAVIS, Mireille BOUVIER, Dominique HALLYNCK, Julie STEL, Antoine MURCIA, Christel PEZZOTA, conseillers municipaux Viviers au Coeur

Tribune de Céline PORQUET - Liste Rassemblement National - Un nouveau souffle pour Viviers

Pas de texte remis.

FESTIVAL BANDE DESSINÉE

VIVIERS • ARDÈCHE

4-5 JUIN 2022

JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

ENTRÉE GRATUITE

festivalviviers

20 AUTEURS EN DÉDICACE

NOMBREUSES ANIMATIONS BD

VILLAGE GOURMAND

© Studio Boule & Bill 2022 SOMAPUB - 04 75 52 70 80

Ardèche LE DÉPARTEMENT
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Soutenue par : PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SOMAPUB
fnac
FREEGUN
CITROËN
Glénat
DARGAUD